CHIVAS
Géomètre Expert - DPLG

RAMBIER
AMENAGEMENT

DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF

Calvaire

Département du Gard
Commune de SAINT-GERVASY

Lotissement " Les Grands Jardins "

Parcelles AP 15p - 24p - 26 - 74p - 77p - 92 - 93 - 94p

PA 10b - PLAN REGLEMENTAIRE

LEGENDE :

Voirie
- Regards de branchement :
- Rang d'Agglos
- Bordure T2 / T2 Basse
- Bordure P1
- Barrière de ville
- Cloture en panneaux rigides
- Lice en bois
- Parking privatif non clos
- Stationnement commun (3.30 et 2.50m de large)
- Périmètre du projet
- Limite des lots
- S = 10 m² Superficie des lots

Contraintes sur les constructions :
- Zone constructible (hors piscine)
- Implantation de façade obligatoire
- Implantation en limite des garages obligatoire
- Toiture à 3 pentes obligatoire
- Toiture à 4 pentes obligatoire (orientation donnée, et hors toitures terrasse)
- Stationnement privatif affecté
- Altimétrie minimale des surfaces aménagées (NGF)

Plantation de Végétaux imposées aux acquéreurs
- Arbres et végétaux privés (hypothèse d'implantation à valider par l'architecte de l'opération, en phase de dépôt de demande de permis)
- Haie privative

Poste à mettre en place

Abre maintenu branches basses à tailler

NORD
orientation indicative établie d'après documentation existante

Echelle : 1/500
0 5 10 15 20
0m. 10m. 20m.

La planimétrie est rattachée au système de référence géodésique RGF 93 CC44
L'altimétrie est rattachée au nivellement général de la France (NGF).
Les limites sont inopposables au tiers tant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire

Levé et dressé par la SARL CHIVAS Géomètre Expert
Immeuble D3 134, Avenue de Magellan 30320 Marguerittes Tel:04.66.75.28.37 Fax:04.66.75.07.80 E-mail:chivas.geometre@orange.fr

2 juillet 2024 Aff. 2018-108